



Portrait DE LA Biodiversité

ROGNAC



Échasse blanche © Aurélien AUDEVARD 

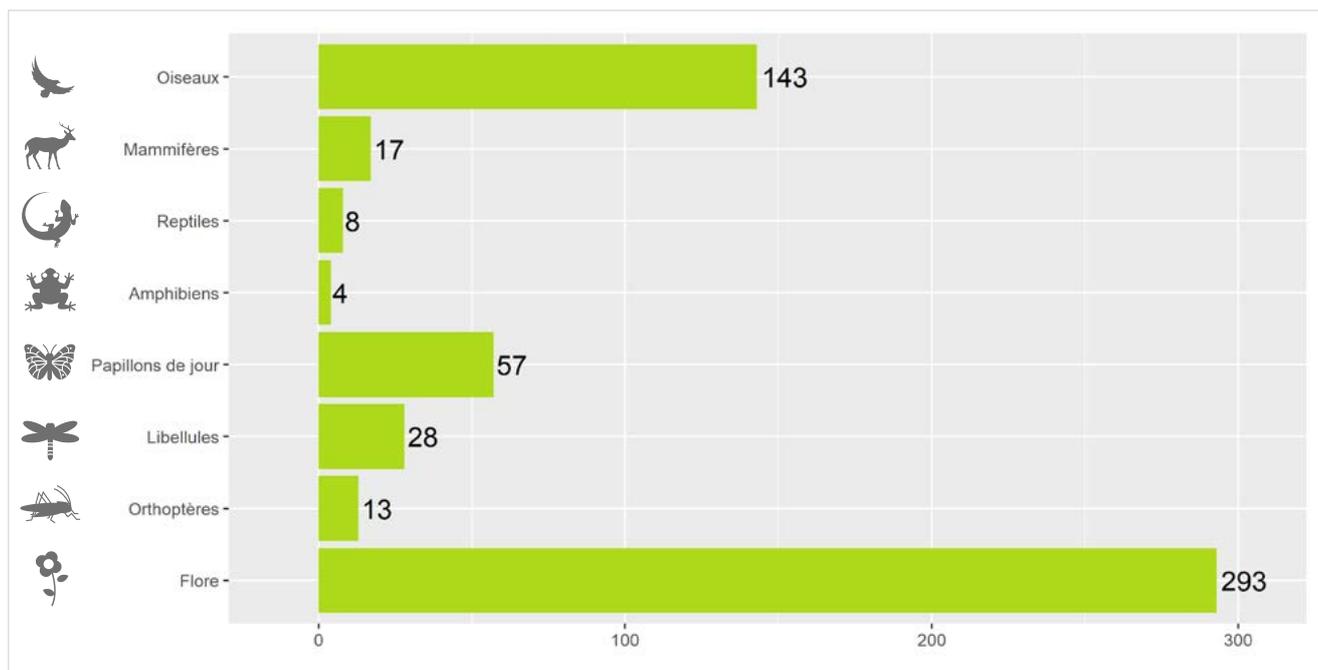


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

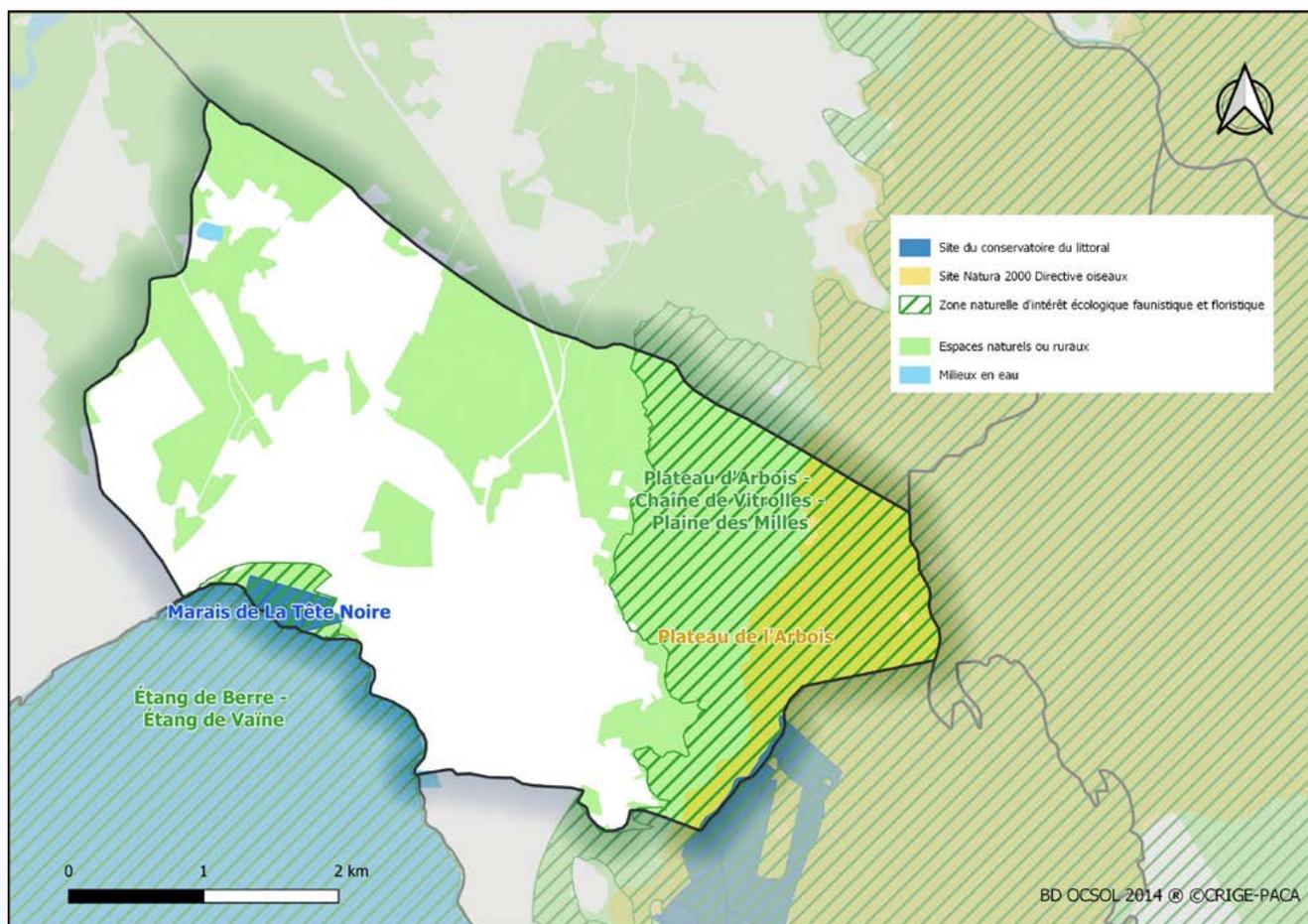
626 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Rognac, soit 11% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 132 espèces sont protégées au niveau national. 19 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 44 à l'échelle régionale.

La compilation de 6 634 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Rognac (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Rognac

D'une surface de 18 km², 53% de la commune de Rognac sont des espaces naturels et ruraux. 28% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

L'**étang de Berre**, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Vestige d'une zone humide jadis beaucoup plus vaste, **les marais de La Tête Noire** offrent une belle diversité de milieux naturels : zones de roseaux, de joncs, végétation basse de milieux salés, plages, prairies, pelouses, ruisseaux, forêt rivulaire. Une centaine d'espèces d'oiseaux est présente régulièrement.

À l'est de la commune, les paysages du **plateau de l'Arbois** sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les falaises sont favorables à la nidification de grands rapaces. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Lorsqu'ils sont gérés de façon extensive, les **espaces agricoles** favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER



© Gregory DELAUNAY

Grand-duc d'Europe



Plus grand rapace nocturne d'Europe, le Grand-duc d'Europe niche dans les falaises en aménageant de branches une simple dépression, le plus souvent sur une vire rocheuse. Il chasse dans les garrigues, prairies, pelouses et terres cultivées : campagnols, rats, souris, renards, mais aussi oiseaux et reptiles de toutes sortes.



© François GRIMAL

Grenouille de Pérez



La Grenouille de Pérez fréquente toute l'année une large gamme d'habitats aquatiques plutôt permanents pouvant être légèrement saumâtres : lagunes, marais littoraux, canaux d'irrigation, fossés de drainage, etc. Longtemps connue de la Camargue et de la Crau, sa présence a été récemment découverte sur le pourtour de l'étang de Berre qui constitue sans doute sa limite orientale de répartition mondiale.



© Aurélien AUDEVARD

Agrion de Mercure



D'affinité méridionale, l'Agrion de Mercure vit dans les petites zones humides, les sources, les fossés, les ruisseaux et les petites rivières ensoleillées, à courant lent, riches en plantes aquatiques. Son habitat spécifique, souvent négligé, car paraissant insignifiant, est régulièrement victime d'actes destructeurs tels que curages, assèchements, comblements immodérés, piétinement du bétail.



© Marion FOUCHARD

Diane



Emblématique, en Provence, la Diane se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. Sa répartition est strictement liée à la présence de ses plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes voire l'Aristolochie clématite, lorsque celles-ci sont épargnées par les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage.



© François GRIMAL

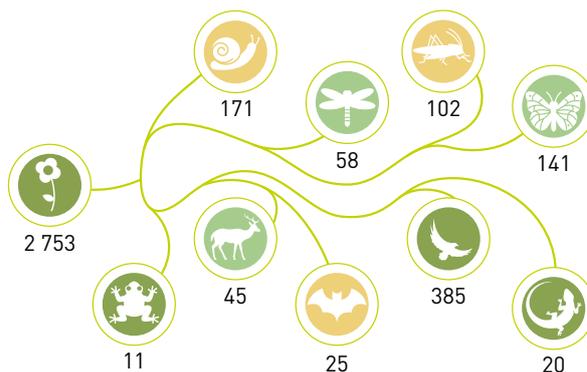
Hélianthème à feuille de marum



L'Hélianthème à feuille de marum est présent dans la plupart des pelouses rocailleuses et garrigues ouvertes des collines autour de l'étang de Berre et sur la Nerthe.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

